



**Plus de 5000 manifestant-es dans les rues de Nice !  
Un cortège FSU dynamique et déterminé mené tambour  
battant par un groupe énergétique !  
Toutes et tous mobilisé-es pour les suites de l'action !**

---



*Cliquez ici pour adhérer en ligne*

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

**2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°34**

**Sommaire : grève, stage retraite, stage maternelle, changement de département**



**Après la mobilisation sans précédent du 5 décembre, les enseignantes et enseignants encore dans la rue aujourd'hui !**

**ET se tiennent prêt-es pour la suite !**

Le mois de décembre sera un mois d'actions pour obtenir le retrait du projet de réforme des retraites.

**Les organisations syndicales, elles, se revoient CE SOIR « pour les suites rapides à donner au mouvement ».**

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, MNL, Solidaires, UNEF et UNL appellent à « renforcer et élargir encore la mobilisation par la grève et la reconduction de celle-ci là où les salariés le décident » ainsi qu'à une « journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles » comme indiqué dans **le communiqué commun**.

**Ce jour, le premier ministre s'est contenté d'une petite phrase qui ne va pas certainement pas faire baisser la mobilisation !!**

***Il prévient qu'Il n'y aura "pas d'annonces magiques (qui feront) cesser les manifestations" ...***

**DEMAIN**, mercredi 11 décembre, le Premier ministre doit en effet faire des annonces sur le projet de réforme des retraites. L'ensemble des salarié-es, dont les enseignantes et enseignants des écoles, restent donc en alerte et mobilisés face aux baisses annoncées des pensions que réservent ce projet (**lire ici**).

**Mobilisé-es plus que jamais !**

Rien n'est à exclure en termes de suites décidées par l'interpro ce soir : manifestations dans tout le pays samedi 14, nouvelle journée la semaine suivante ...

## **ANTICIPER**

**Il est donc conseillé aux PE, dans le cadre du préavis de grève déposé par le SNUipp-FSU jusqu'en février, de transmettre leur intention de faire grève les journées travaillées de décembre les 13, 16, 17, 19 et 20 décembre 2019.**

Cette déclaration préalable, obligatoire dans le premier, est contraignante mais n'entraîne pas de retenue sur salaire, c'est sur les signatures de présence ou absence lors de la journée dans un tableau rempli à l'école a posteriori que l'administration se base pour considérer les personnels comme grévistes ou non.

Adresser une intention de grève ne signifie pas forcément que l'on sera en grève mais cela implique la mise en place du SMA et permet d'être couvert en cas de nouvelle grève sans que le délai de 48 heures de déclaration d'intention en amont ne soit opposé.

**La mobilisation s'inscrit dans la durée, il est donc préférable de se préparer à un plan d'action se déroulant sur les semaines à venir.**

Le SNUipp-FSU appelle cependant les collègues à retourner des déclarations d'intention de grève pour chacun des jours travaillés de décembre.

## **déclaration intention du 13 décembre 2019 au 20 décembre 2020 ICI**



**Le gouvernement dit régler le problème de la diminution des retraites des enseignants avec une augmentation de 400 à 500 millions par an pour les 900 000 enseignants.**

**500 000 000 / 900 000 = 555 € brut par an.**

**Soit 46 € brut par mois.**

**600 à 900 euros de perte par mois avec la réforme des retraites envisagée !!**

**Oui, faire plusieurs jours de grève, c'est lourd financièrement.**

**Alors imaginez quand vos retraites passeront de 2500 € à 1600 € !**



## **Stage syndical / Retraite - JEUDI 13 Février 2020**

**Evolution du système, exercer ses droits, modalités de calcul de la pension, perspectives"**

**Le SNUipp-FSU des Alpes-Maritimes organise un stage de formation syndicale sur le thème de la "RETRAITE" au Lycée Thierry Maulnier à NICE OUEST - 9h00 – 16h00**

**avec l'intervention de OLIVIER KOSC, secrétaire national du SNUipp-FSU en charge des dossiers droits des personnels, carrière, retraites...**

Toutes les infos, inscriptions ici:

<http://06.snuipp.fr/spip.php?article7488>

**Courrier à l'IEN à envoyer au plus tard le 13 janvier**



**Stage "Maternelle, école première" organisé  
par le SNUipp-FSU- Mardi 28 janvier 2020**

**Inscrivez-nous nombreux et nombreuses**

**jusqu'au 28 décembre 2019 inclus, délai de rigueur**

**Mardi 28 janvier 2020 - 8h30 – 16h00**

**Lycée Thierry Maulnier - 2, avenue Claude Debussy (RN 202, derrière Nice Matin) -  
NICE OUEST**

**Le stage « Maternelle : école première » s'articulera autour de 3  
moments :**

**1) L'intervention d'Anne CLERC-GEORGY, professeure à la Haute école de  
pédagogie du canton de Vaud en Suisse, membre du laboratoire Lausannois Lesson  
Study (3LS) et du groupe d'Intervention et de recherche sur les apprentissages  
fondamentaux (GIRAF).**

**Ses recherches portent sur la formation des enseignants et sur l'enseignement-  
apprentissage dans les premiers degrés de la scolarité dans la perspective de la  
lutte contre les inégalités scolaires. Anne Clerc-Georgy est intervenue à l'Université  
d'Automne 2019 du SNUipp-FSU.**

**« (Re) définir les apprentissages fondamentaux à la maternelle – la place du  
jeu » [Toutes les infos ici](#)**

**2) Une analyse syndicale des enjeux pour la maternelle de l'actuelle politique  
éducative, dans le contexte de l'obligation scolaire à 3 ans. A l'issue d'un état des  
lieux, le SNUipp-FSU présentera son projet ambitieux et ses revendications pour la  
maternelle, école première.**

3) Les dispositions restrictives en matière de sécurité dans l'académie de Nice ferment la porte de l'école maternelle au nez des parents d'élèves.  
Le SNUipp-FSU 06 continue de revendiquer le droit pour les écoles maternelles d'organiser une rentrée échelonnée sur deux jours (à équité de traitement avec les modalités de rentrée dans les établissements du second degré) et prendre les dispositions d'aménagement nécessaire à une rentrée et un début de scolarité adapté aux besoins physiologiques, affectifs, éducatifs des jeunes élèves, dans le cadre d'un dialogue entretenu avec les familles.

**Pour s'inscrire, complétez la fiche d'inscription et la lettre à envoyer à l'IEN, disponibles [ici](#)**

**Copie au SNUipp-FSU ( [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr))**

**Toutes les infos [ici](#)**



**Changer de  
département**

**Le serveur pour les permutations est désormais clos.**

**QUE faire maintenant ?**

Le récépissé des demandes va être envoyé aux participant-es dans les boîtes aux lettres IPROF à compter du 10 décembre.

Il faudra l'imprimer, le vérifier puis le renvoyer avec toutes les PJ à l'appui de la demande s'il y en a bien sûr.

**A la DSDEN, 53 Avenue Cap de Croix 06 181 Nice Cedex**

**Et ce au plus tard avant le 18 décembre**

**COPIE au SNUipp du récépissé et des PJ, pour vérification du barème**

**Date limite pour annuler : 14 février 2020  
(en renvoyant imprimé type - nous contacter si besoin)**



## **CALENDRIER prévisionnel**

### **DECEMBRE**

Lundi 9: 2ème GT direction à la Dsden

Lundi 9 MIDI: **fermeture serveur IPROF / changement de département**

**Mardi 10 : GREVE**

Vendredi 13: GT Rectorat Lignes directrices de gestion (mobilité des enseignants)

**Jeudi 17 : Capd recours rendez vous de carrière**

### **JANVIER**

Jeudi 9, 13h30: **réunion Info Syndicale spéciale RASED**

Mardi 28: **Stage Maternelle**

Mercredi 29: **CAPD** ( LA direction, positions administratives ...)

### **FEVRIER**

Jeudi 13: **stage syndical sur les retraites**



**SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook**



**CALCULEZ votre retraite:** <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

**PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'AGE : ATTENTION !**

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

**SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -**

**Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)**

**Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice**

**Tél : 04 92 00 02 00**

**SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>**

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)